

Paris Descartes vend ses étudiants à Micro\$oft !

Encore un titre qui ne fait pas dans la dentelle ! Il ne vient pas de moi mais d'un tract qui est actuellement distribué sur le campus de l'Université Paris Descartes par le SNESup, le Syndicat national de l'enseignement supérieur. Tract que nous avons reproduit ci-dessous dans son intégralité.



Il est une conséquence indirecte (et non désirée) d'un vaste et ambitieux partenariat signé en juillet 2009 par Microsoft et la vénérable Université, partenariat « visant à développer des actions communes autour des nouvelles technologies » (liens [html](#), [pdf](#), [vidéo](#)^[1] et... photo de famille !)

Ce qui frappe c'est la radicalité des mots et expressions employés (jusqu'à mettre un « \$ » au « s » de Microsoft !). À la hauteur de l'exaspération suscitée par cette énième opération de marchandisation de l'éducation qui ne veut pas dire son nom ?

Je tenais cependant à apporter quelques éléments de réflexion qui sont autant de modestes tentatives de mise en perspective (en pensant aussi à un éventuel débat qui pourrait démarrer dans les commentaires) :

- Les universités peuvent-elles résister à de telles offres dans le contexte économique actuel ? Prenez le temps de lire le communiqué de presse et vous constaterez avec moi la densité des services proposés, avec promesse de soutien de Microsoft à la future fondation de l'université (« soutien » étant pris ici

dans tous les sens du terme). Même une direction rompue aux vertus du logiciel libre et sa culture aurait à mon avis du mal à ne pas sacrifier quelques unes de ses valeurs sur l'autel d'un certain pragmatisme dicté par le manque de moyens.

- Plus généralement, l'Etat français peut-il résister à Microsoft dans le contexte économique (mais aussi politique) actuel ? Mais pourquoi donc y avait-il autant de membres de gouvernement lors de la récente inauguration en grande pompe du nouveau siège social / campus de Microsoft France à Issy-les-Moulineaux ?
- C'est le programme Live@edu de Microsoft qui est stigmatisé ici. Mais Google propose, à quelques nuances près, rigoureusement la même chose avec Google Apps Education. Ne serait-ce point « la guerre de l'informatique dans les nuages » qui pénètre ici directement le vulnérable secteur éducatif ? D'un côté on rend service aux étudiants, de l'autre on investit sur leur potentiel à... conserver les mêmes technologies une fois arrivés sur le marché du travail. Le plus dur étant d'entrer, parce qu'une fois que l'étudiant possède (sur vos serveurs) sa messagerie, son agenda, son espace de stockage, sa suite bureautique en ligne, ses documents, ses photos, ses habitudes de chat, etc. le plus dur est fait. Il lui sera alors fort difficile de migrer, même avec les meilleures volontés du monde ! Un dernier mot sur ces serveurs qui hébergent toutes ces données de nos étudiants : il est juridiquement et géographiquement presque impossible de les localiser !
- Cet épisode interroge également sur la politique numérique française de l'éducation en général et du supérieur en particulier. Que ne nous avait-on pas dit et promis avec les ENT, les fameux Espaces numériques de travail ! À laisser Microsoft, Google et consors s'occuper de cela pour nous, nous sommes en présence

d'un double aveu, celui d'un échec et d'une démission. Sans compter que dans l'intervalle sont apparus les réseaux sociaux qui risquent eux aussi de ringardiser les quelques ENT qui avec peine avaient tout de même réussi à se mettre en place (Facebook sera-t-elle la prochaine grosse société américaine à venir frapper aux portes de nos universités ?). On voit bien ici comment le public ne peut pas (ou plus) lutter contre le privé, et c'est fort inquiétant pour ceux qui demeurent attachés à la notion de biens communs. Dernier exemple en date, le risque de voir nos bibliothèques publiques numérisées par... Google et non pas nos propres moyens.

Sur ce je vous laisse avec ce tract qu'il me plait à imaginer entre les mains d'étudiants interloqués^[2] mais conscients que cet accord peut en avantager quelques uns sur le court terme mais finir par freiner tout le monde sur le long terme.

Paris Descartes vend ses étudiants à Microsoft !

SNESup – octobre 2009 – Tract

L'université s'apprête à signer avec Microsoft une convention d'utilisation du bouquet de services Live@edu. Il s'agit de confier à Microsoft le webmail des étudiants et des personnels volontaires. Une offre alléchante : gratuit, sans pub, avec 100 Go chacun, un chat intégré, un espace de stockage personnel, un accès au pack office web... et c'est compatible avec Linux, MacOS, Firefox ! Que demander de plus ?

Plus pour moins cher ?

Avec ce projet, l'université prétend offrir aux étudiants un service meilleur que le webmail actuel, pour un coût inférieur à ce que nos ingénieurs pourraient faire. Pourtant, les histoires d'externalisations sont toujours les mêmes : avant

de signer le contrat, tout est rose, une fois signé on paye le prix fort. Un service a un coût, à long terme Microsoft nous le fera payer : Microsoft est un géant, qui nous imposera ses conditions s'il le souhaite.

Halte aux dealers !

Faciliter l'accès des étudiants au pack office web, c'est un cadeau empoisonné. Au lieu de former des utilisateurs avertis de l'informatique, l'université s'apprête à fabriquer des consommateurs dépendants des produits Microsoft. A la sortie de l'université, devenus accros, ils devront acheter au prix public les mêmes produits. L'université renonce donc à sa mission de formation pour servir les intérêts commerciaux d'une entreprise.

Aujourd'hui, les ingénieurs et les enseignants de Paris Descartes enseignent l'informatique via des logiciels libres : chacun peut ainsi utiliser les nouvelles technologies gratuitement et pour longtemps. Aurons-nous toujours cette liberté quand Paris Descartes sera pacsée avec Microsoft ?

Voulons-nous être les clients captifs de Microsoft ou rester des utilisateurs libres de l'informatique ?

Notes

[1] Pour rédiger cet article, je me suis tapé la vidéo de la conférence de presse jusqu'au bout et j'ai été assez stupéfait par la capacité de l'auditoire à ne pas poser les questions qui fâchent !

[2] Crédit photo : TheeErin (Creative Commons By-Sa)